



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

En marge de l'idéal professionnel : les installations hors DJA

Citer ce document / Cite this document :

En marge de l'idéal professionnel : les installations hors DJA. In: Économie rurale. N°223, 1994. p. 53;

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1994_num_223_1_4968

Fichier pdf généré le 26/03/2019

POINT DE VUE

EN MARGE DE L'IDÉAL PROFESSIONNEL : LES INSTALLATIONS HORS DJA

La construction des modèles professionnels en agriculture s'est accompagnée d'un intense travail législatif et réglementaire. On sait la part essentielle que *la profession*, entendez les organismes professionnels agricoles, a pris à cette construction des formes *légitimes* (au sens où l'entend Max Weber) d'exercice du métier d'agriculteur, et à la mise en place des règles d'entrée dans cette profession. On convenait généralement que l'exercice du métier d'agriculteur n'était guère envisageable, du moins à titre principal, à qui n'aurait pas accès au complexe système d'aides, de subventions et de prêts bonifiés dont le bénéfice était réservé aux exploitants qui répondaient aux conditions énoncées par l'Etat et la Profession. Or, **près de 30% des agriculteurs à titre principal s'installent sans DJA (Dotation Jeune Agriculteur)** : le phénomène n'était pas inconnu mais son ampleur surprend. Guy Ourliac, de l'Université de Toulouse, avance, dans les lignes qui suivent, des éléments de réflexion sur les causes et les conséquences à tirer de la montée de ce phénomène, en particulier dans une perspective d'aménagement du territoire et dans un contexte de taux de chômage élevé. La rédaction de la revue fait suivre le point de vue de Guy Ourliac d'une première approche bibliographique de ce type spécifique d'installation (NDLR).

LA DOTATION AUX JEUNES AGRICULTEURS MESURE D'INCITATION OU DE DISSUASION ?

Guy OURLIAC *

La plupart des jeunes agriculteurs qui s'installent font appel au dispositif d'intervention publique d'aides. Ce dispositif, de nature financière, a pour objectif de financer la création ou la reprise d'une exploitation. Il est constitué par une dotation aux jeunes agriculteurs qui constitue la trésorerie nécessaire au démarrage de l'exploitation agricole, et par des prêts bonifiés liés à une éventuelle reprise du capital d'exploitation, censés permettre, durant les cinq années qui suivent l'installation, le financement des investissements de développement s'il y a lieu. Les conditions d'octroi de l'aide à l'installation sont

nombreuses et diverses. Elles ne dissuadent pourtant pas un nombre croissant de jeunes, ne répondant pas aux conditions requises, à tenter néanmoins l'aventure.

L'ensemble des conditions de l'aide à l'installation dessine les contours de l'exploitation agricole future : de taille moyenne ou grande, gérée à la manière d'une PME par un professionnel de l'agriculture, qui se projette dans l'avenir en effectuant des choix judicieux de production.

A l'évidence, les conditions de l'aide à l'installation se veulent une norme qui relève d'une logique productiviste

* Centre d'Etudes Juriques et Economiques de l'Emploi, Université des Sciences Sociales de Toulouse, Place Anatole-France, 31042 Toulouse Cedex.